

A NOS CORRESPONDANTS.

Quelques abonnés se plaignent de ne pas voir publier tout au long le récit des faveurs qu'ils ont obtenues de Ste Anne. Nous prions ces personnes de vouloir bien tenir compte des raisons suivantes, dont chacune suffirait, séparément, par justifier le mode de publication adoptée par les *Annales*.

1o. Les *Annales* n'ont que 24 pages en tout, et sur ce nombre, on ne peut guère consacrer que cinq ou six à la publication des faveurs. Autrement impossible de varier le ton de la rédaction.

2o. Comme on reçoit et publie de *cent à cent trente* lettres par livraison, il faudrait, pour tout publier, presque décupler le format, ou le volume de chaque livraison. Il a fallu, pour ne pas s'exposer à laisser des correspondances inédites, faire imprimer en caractères beaucoup plus fins la partie des *Annales* réservée à cette publication.

3o. Autrefois les *Annales* ne publiaient qu'un très petit nombre des lettres reçues, suivant en cela l'exemple des revues religieuses publiées en France. Aujourd'hui on les publie toutes, quoique sous une forme abrégée.

4o. Pour ceux qui ont promis à Ste Anne de publier leur reconnaissance, l'accomplissement de leur vœu n'oblige que dans les limites du possible. Que nos abonnés veuillent bien se fier à notre discrétion pour donner à leurs actions de grâces une forme convenable, persuadés que nous aussi, comme eux, nous voulons avant tout, faire éclater la puissance et la bonté de notre Mère et Patronne, la Bonne Ste Anne.